

tra futile ; mais vous en jugerez autrement, quand vous m'aurez entendu. Nous voudrions donc que vous nous progressiez, à chacun une carte de France, en très-grand format, ou, mieux encore, par départements, avec de bonnes gravures représentant en grand les monuments de Paris et autres lieux, des vaisseaux, des corps de cavalerie et d'infanterie, en un mot, tout ce qui peut contribuer à donner une juste idée de la grandeur et de la puissance de notre patrie. Mgr. le vicaire apostolique regrette beaucoup que nous n'ayons pas songé, à nous en munir avant notre départ de France. En effet, comme nous n'avons ici que des cartes fort petites, il nous est bien difficile de détruire les impressions de mépris que M. les méthodistes s'efforcent de répandre contre notre pays, en le représentant comme un petit coin de terre inconnu dans tout l'univers. Bien que nous soyons venus dans ces îles, uniquement pour annoncer notre sainte foi, nous ne négligeons pas cependant, vous le croyez bien, de défendre l'honneur national indignement outragé par les mercenaires de la société biblique ; d'autant plus que c'est travailler à notre dessein principal.

« Je ne vous ferai point le détail des absurdités que les prédicants ont répandues, partout où ils ont pu pénétrer ; vous refuserez de croire que des hommes civilisés, nient pu s'abaisser, à de tels moyens.

« Vous ne saviez pas, par exemple, que la Judée fût contiguë à l'Angleterre, et l'une de ses provinces. C'est pourtant ce que vous apprendront les prosélytes de ces messieurs. Ils avaient même ajouté que la Sainte Vierge était une dame anglaise ; mais quelqu'un leur ayant demandé pourquoi, dans ce cas, les Français avaient tant de vénération pour elle, ils ont bien voulu avouer qu'ils s'étaient trompés ; que la sainte Vierge était française, et que telle était la cause du culte que nous lui rendons. (Historique.)

« Êtes-vous curieux de savoir combien de sortes de terres furent employées pour la création de l'homme ? Ecoutez, la voici : *« Dieu, au commencement, lorsqu'il créa l'homme, prit de la terre blanche, de la terre rouge et de la terre noire : avec la première il forma les blancs, la race cuivrée avec la seconde, et les nègres avec la troisième. »* (Ceci est encore historique.)

« Voulez-vous un trait d'un autre genre ? *« Napoléon était un homme qui voulait faire du bruit. Le grand royaume d'Angleterre lui a donné un coup de pied, en lui ordonnant de se taire. Napoléon épouvanté s'est enfui dans une île où il est mort... Est-ce pour éclairer ainsi les peuples que les sociétés protestantes dépensent leurs millions ?*

« Je compte, mon cher Confrère, que nous recevrons, sans faute, tous les objets dont j'ai fait mention : ils nous sont indispensables, vous le voyez. Mais ce qui est plus indispensable encore, ce sont des collaborateurs. Ne manquez donc pas de coiffer votre envoi, à un bon nombre de missionnaires. Oh ! que d'âmes se sauveraient, si les ouvriers ne manquaient pas ! Il en faudrait vingt seulement aux îles Sandwich. Ayez soin que chaque missionnaire vienne muni de toutes les choses que j'ai demandées pour nous.

« Voici un phénomène assez extraordinaire, qui a bien surpris les habitants de *Mangaréa*. Vers les quatre heures du soir, il est tombé de la grêle dans plusieurs endroits de cette île, et aussi à *Akena*. Les naturels, qui n'en avaient jamais vu, allèrent s'imaginer que c'était de la nourriture que le ciel leur envoyait. Plusieurs eurent la pensée d'en porter, au P. Cyprien, pour le consulter ; mais à leur grande surprise, chemin faisant, elle se fondit. Quelques vieilles femmes à *Akena* surent d'avis de semer cette graine inconnue. Ce voilà aussitôt de se mettre à genoux et de réciter le *Pater* et l'*Ave*, ce que nos néophytes ne manquent jamais de faire avant leurs actions. Bientôt un éclat de rire général interrompit la prière : la belle graine blanche s'était transformée en eau.

« Je me recommande à vos saints sacrifices, mon cher Confrère, et je suis avec une parfaite amitié,

« Votre, etc.

« F. ARMAND CHAUSSON, Miss. Apost. »

Après le *Siècle*, voici le *National* qui reprend en sous-œuvre l'attaque qu'on a commencée contre les pensionnats dirigés par les modestes Frères des Ecoles chrétiennes. Cette fois encore le journal proscriptionniste s'annonce comme le confident de tout ce qui s'est passé dans le conseil de l'Université. Evidemment ce ne sont ni les prêtres ni les dévots redoutés qui ont pu révéler le secret des délibérations du grave sénat universitaire. Si le *National* n'a pas ses entrées dans cet aréopage, il y compte certainement quelques amis. Jugez en plutôt sur cette pièce qui indique assez manifestement les confidences de l'intimité.

On lit dans le *National* :

« En faisant connaître, d'après le *Siècle*, l'arrêté pris par le conseil royal de l'Université, au sujet des pensionnats annexés aux écoles gratuites des Frères de la Doctrine chrétienne, nous prenions l'engagement d'exposer cette affaire avec quelques détails. Ces détails sont curieux ; ils veulent être connus, ils le seront. Mais voici quelque chose d'étrange. L'arrêté du conseil date déjà de quelques semaines. Or, nous apprenons qu'il n'a pas encore été notifié. Eh quoi ! les doucereuses remontrances de quelques catholiques et les menaces échevelées de l'*Univers* ont-elles eu pour effet d'inspirer à M. de Salvandy le dessein d'aller contre l'arrêté du conseil ? La question était grave ; elle le deviendrait bien davantage. On a vu M. le ministre de l'Instruction publique plaider avec énergie, durant sept séances du conseil, la cause de l'abus et de l'illégalité, contre la justice et la loi : doit-on le voir maintenant refuser sa sanction à la décision académique ; encourager, patronner le scandale, et se constituer en révolte ouverte contre le conseil fabriqué

de ses mains ? S. E. M. de Salvandy prend volontiers de très-grands airs ; mais il ne passe pas pour être fort brave, et il serait bien téméraire d'aujourd'hui indéfiniment la modification attendue. Cependant, d'après les dévots, forment une légion redoutée ; sur quel point n'est-on pas prêt à céder pour l'avoir avec soi ? En l'état des choses, il serait inopportun d'apprécier les motifs d'un arrêté qui n'a pas encore obtenu la sanction ministérielle, et qui pourrait bien, dit-on, ne pas l'obtenir. »

N'admirez-vous pas ici la gradation des argumens du radicalisme, si bien renseigné de ce qui se passe aux conseils de l'Université ! *Durant sept séances*, dit-il, *M. le ministre de l'Instruction publique a plaidé avec énergie la cause de l'abus et de l'illégalité, contre la justice et contre LA LOI.*

Ainsi, il y a abus de la part des Frères de la Doctrine chrétienne, parce qu'ils remplissent une des prescriptions de leurs statuts qui les destinent à l'Instruction gratuite des enfans pauvres et à la tenue de quelques pensionnats séparés, et non pas annexés aux écoles du peuple.

Il y a eu abus de la part du législateur qui leur a accordé des lettres patentes, approuvant tous ces statuts et toutes ces clauses relatifs à la tenue des pensionnats.

Il y a eu abus de la part des parlemens de Paris et de Rouen, qui ont enregistré les lettres patentes du roi Louis XV, et approuvé ces mêmes statuts de la Congrégation.

Abus, abus énorme de la part de l'auteur du décret impérial approuvant de nouveau la Congrégation et les statuts de l'Institut des Frères.

Louis XV, les parlemens, Napoléon et M. de Fontanes, tous ces hommes, législateurs ou grands maîtres, ont soutenu la cause de l'abus, de l'illégalité, contre la justice et la loi. Pourtant l'on ne méprise pas ainsi l'autorité de ces législateurs et de ces parlemens lorsqu'ils ont rendu ou appuyé l'édit de 1763 contre une autre congrégation religieuse.

Ah ! voyez-vous, c'est qu'il y a certainement deux sortes de lois et de justices : l'une fonde ou répare comme au tems de Charlemagne et de Napoléon ; l'autre tranche et détruit comme en 93. Ce sera toujours la même logique de la révolution, résumée dans ce mot effroyable de Carrel mourant : « Surtout, pas de prêtres. »

Mais, d'un autre côté, quelle n'est pas l'heureuse fortune du monopole et de l'ancien conseil royal de l'Université ! Les décrets et les ordonnances qui les ont établis sont et demeurent parfaitement en règle. Les journaux du ministère, ceux de M. Cousin et les radicaux du *National* les appuient et les rangent dans la plus respectable légalité ; tandis que les humbles disciples de l'abbé de La Salle n'ont, hélas ! pour eux que les lettres patentes, l'enregistrement de deux parlemens, le décret du Ier. consul Bonaparte, et enfin quelques doucereux et dévots défenseurs.

Evidemment, en notre tems de liberté de tout dire et de tout faire, des hommes qui ne sont occupés qu'à moraliser et à instruire les enfans du peuple doivent être retranchés du bénéfice de la loi. C'est la république qui se réveille et qui prétend le leur signifier par le conseil de l'Université.

Encore une fois, nous verrons bien.

La joie est naturelle aux âmes innocentes.

MALESHERBES.

B U L L E T I N .

Visite de l'abbesse Makrena au Pape. — Synode de Dublin. — Incendies de Bruxelles. — Nouveau curé de Genève. — Les Maronites et les Druses.

Le 4 novembre, dans l'après-midi, l'abbesse de Minsk a rendu au St. Père la visite qu'elle avait reçue de Sa Sainteté. L'audience a été secrète, dit une correspondance de Rome à l'*Univers* : je saurais ce qui s'y est passé, qu'il ne me serait pas permis de vous en informer. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'au moment où l'abbesse sortait avec son interprète de l'appartement du St. Père, le Pape lui a fait un signe de la main à la manière italienne, en lui disant d'un ton plein de bonté et d'intérêt : *Addio, Madre Makrina, addio !*

— Le synode annuel des évêques catholiques romains d'Irlande a commencé lundi au presbytère de Marlborough-Street, à Dublin. Il se compose de trois archevêques et de seize évêques. Mardi, les prélats se sont assemblés de nouveau. Leur attention s'est portée sur l'état d'incertitude de la législation en ce qui concerne les mariages mixtes, et sur la nécessité de proposer un amendement au dernier acte des mariages irlandais. Il se sont également occupés de l'opportunité de provoquer l'abolition de certains sermens officiels, qui sont insultans pour la religion romaine.

— On a de fortes raisons de croire que les derniers incendies survenus à Bruxelles, et notamment celui qui a réduit en cendres l'hôtel de la Cour des Comptes, étaient dus à la malveillance. Les journaux belges annoncent que deux fusées incendiaires ont été découvertes dans le voisinage du bâtiment consumé. Un ouvrier prévenu de les avoir fabriquées a été mis à la disposition du Roi.

— On lira sans doute avec intérêt le morceau suivant, quand on